



## Besoin de Conseils - Refus de Construction par la Mairie

-----  
Par Laura\_nondier

Bonjour à tous,

Je suis actuellement en train de planifier un projet de maison écologique sur mon terrain de 1000 m<sup>2</sup> en Zone 1AU. Cependant, la mairie a refusé ma demande de permis de construire en indiquant que la construction individuelle ne serait autorisée que dans le cadre d'un projet global regroupant au moins 6 maisons dans la zone.

La zone est constituée de plusieurs propriétaires, et aucun projet collectif n'est en cours. J'ai contacté les propriétaires et personne ne veut construire quoi que ce soit.

J'aimerais obtenir des conseils sur la manière de procéder légalement dans cette situation. Existe-t-il des alternatives ou des démarches que je peux entreprendre pour respecter les règles en vigueur ?

Par exemple division de mon terrain en 4 et poser une tiny house sur roues. Et changer d'emplacement tous les 3 mois ?

Toute information ou expérience partagée serait grandement appréciée. Merci d'avance pour votre aide !

Cordialement,

-----  
Par Al Bundy

Bonjour,

Avez-vous posé vos questions au service urbanisme de la commune ?